

454050-2026 - Mise en concurrence

France – Réalisation et entretien d'espaces verts – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE DIFFERENTS SITES DE LA VILLE DE CACHAN

OJ S 125/2026 02/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Ville de Cachan

Adresse électronique: Madina.brisson@ville-cachan.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE DIFFERENTS SITES DE LA VILLE DE CACHAN

Description: ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE DIFFERENTS SITES DE LA VILLE DE CACHAN

Identifiant de la procédure: 4dcd666f-2bc3-4010-99d0-ba55e8a69ca1

Identifiant interne: 2026-19

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Nomenclature complémentaire (cpv): 77211500 Services d'élagage, 77211400 Services d'abattage d'arbres

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Cachan

Subdivision pays (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 800 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 3

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 3

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: Maintenance du terrain sportif stade Léo Lagrange

Description: Maintenance du terrain sportif stade Léo Lagrange

Identifiant interne: 2026-19L1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 77320000 Entretien de pelouses sportives

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Cachan

Subdivision pays (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 20/09/2026

Durée: 1 An

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: https://ville-cachan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_1269_1169592.html

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 04/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 04/08/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Informations complémentaires: Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune. Les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires (pour le lot n° 1 uniquement) et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. Le montant total maximum annuel des prestations pour la durée de l'accord-cadre pour la partie hors forfait sur bons de commandes est défini(e) comme suit : Lot 1 : Maintenance du terrain sportif stade Léo Lagrange Montant maximum annuel en euros HT pour la partie hors forfait sur bons de commandes : 40 000euros HT Lot 2 : Prestations multi-sites - Maintenance des espaces verts (foncier de la ville - jardins copro-centre-ville avec servitude de passage- alignement arbres Quartier chateaubriand- prairies bd de la vanne- cours école Coteau oasis- renfort tous secteurs pour tontes- désherbage - paillage - plantation-arrosage) Montant maximum annuel en euros HT pour la partie hors forfait sur bons de commandes : 100 000euros HT Lot 3 : Prestations d'entretien du patrimoine arboré (formation - élagage- abattage) Montant maximum annuel en euros HT pour la partie hors forfait sur bons de commandes : 120 000euros HT

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Description des délais d'introduction des procédures de recours: 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril

2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville de Cachan

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

5.1. Lot: LOT-0006

Titre: Prestations multi-sites - Maintenance des espaces verts (foncier de la ville - jardins copro-centre-ville avec servitude de passage- alignement arbres Quartier chateaubriand- prairies bd de la vanne- cours école Coteau oasis- renfort tous secteurs pour tontes- désherbage - paillage - plantation-arrosage)

Description: Prestations multi-sites - Maintenance des espaces verts (foncier de la ville - jardins copro-centre-ville avec servitude de passage- alignement arbres Quartier chateaubriand- prairies bd de la vanne- cours école Coteau oasis- renfort tous secteurs pour tontes- désherbage - paillage - plantation-arrosage)

Identifiant interne: 2026-19L2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Cachan

Subdivision pays (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 20/09/2026

Durée: 1 An

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: https://ville-cachan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_1269_1169592.html

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 04/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 04/08/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Informations complémentaires: Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune. Les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires (pour le lot n° 1 uniquement) et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. Le montant total maximum annuel des prestations pour la durée de l'accord-cadre pour la partie hors forfait sur bons de commandes est défini(e) comme suit : Lot 1 : Maintenance du terrain sportif stade Léo Lagrange Montant maximum annuel en euros HT pour la partie hors forfait sur bons de commandes : 40 000euros HT Lot 2 : Prestations multi-sites - Maintenance des espaces verts (foncier de la ville - jardins copro-centre-ville avec servitude de passage- alignement arbres Quartier chateaubriand- prairies bd de la vanne- cours école Coteau oasis- renfort tous secteurs pour tontes- désherbage - paillage - plantation-arrosage) Montant maximum annuel en euros HT pour la partie hors forfait sur bons de commandes : 100 000euros HT Lot 3 : Prestations d'entretien du patrimoine arboré (formation - élagage- abattage) Montant maximum annuel en euros HT pour la partie hors forfait sur bons de commandes : 120 000euros HT

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: COMITE CONSULTATIF
INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX
MARCHES PUBLICS DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Description des délais d'introduction des procédures de recours: 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville de Cachan

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL
ADMINISTRATIF DE MELUN

5.1. Lot: LOT-0007

Titre: Prestations d'entretien du patrimoine arboré (formation - élagage- abattage)

Description: Prestations d'entretien du patrimoine arboré (formation - élagage- abattage)

Identifiant interne: 2026-19L3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Nomenclature complémentaire (cpv): 77211400 Services d'abattage d'arbres, 77211500 Services d'élagage

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Cachan

Subdivision pays (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 20/09/2026

Durée: 1 An

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: https://ville-cachan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_1269_1169592.html

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 04/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 04/08/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Informations complémentaires: Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune. Les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires (pour le lot n° 1 uniquement) et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. Le montant total maximum annuel des prestations pour la durée de l'accord-cadre pour la partie hors forfait sur bons de commandes est défini(e) comme suit : Lot 1 : Maintenance du terrain sportif stade Léo Lagrange Montant maximum annuel en euros HT pour la partie hors forfait sur bons de commandes : 40 000euros HT Lot 2 : Prestations multi-sites - Maintenance des espaces verts (foncier de la ville - jardins copro-centre-ville avec servitude de passage- alignement arbres Quartier chateaubriand- prairies bd de la vanne- cours école Coteau oasis- renfort tous secteurs pour tontes- désherbage - paillage - plantation-arrosage) Montant maximum annuel en euros HT pour la partie hors forfait sur bons de commandes : 100 000euros HT Lot 3 : Prestations d'entretien du patrimoine arboré (formation - élagage- abattage) Montant maximum annuel en euros HT pour la partie hors forfait sur bons de commandes : 120 000euros HT

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Facturation électronique: Requise
La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: COMITE CONSULTATIF
INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX
MARCHES PUBLICS DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Description des délais d'introduction des procédures de recours: 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses règlementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville de Cachan

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL
ADMINISTRATIF DE MELUN

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Ville de Cachan

Numéro d'enregistrement: 21940016500011

Adresse postale: square de la libération

Ville: Cachan

Code postal: 94230

Subdivision pays (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Pays: France

Adresse électronique: Madina.brisson@ville-cachan.fr

Téléphone: +33 01 49 69 69 68

Adresse internet: <https://www.ville-cachan.fr>

Profil de l'acheteur: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Numéro d'enregistrement: 17770704900017

Adresse postale: 43 rue du Général de Gaulle

Ville: Melun

Code postal: 77008

Subdivision pays (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone: 01 60 56 66 30

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0007

Nom officiel: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Numéro d'enregistrement: 177500006

Adresse postale: 5 rue leblanc

Ville: Paris

Code postal: 75911

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0000

Nom officiel: DEMATIS

Numéro d'enregistrement: 45072478600030

Ville: Paris

Code postal: 75015

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: contact@dematis.com

Téléphone: +33 172365548

Adresse internet: www.dematis.com

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 2c350171-4cf5-4f5e-97a3-3fd83336cd0c - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 01/07/2026 14:30:10 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 454050-2026

Numéro de publication au JO S: 125/2026

Date de publication: 02/07/2026